



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

TENUE LE MARDI 17 JANVIER 2023

AU SALON DU PERSONNEL DU BÂTIMENT BORÉAL

Sont présents :

Mme Mélanie Beaumont, représentante des enseignants
Mme Marie-Christine Bergeron, directrice adjointe
Mme Mélissa Bergeron, représentante des parents
Mme Francine Camirand, représentante des enseignants
M. Jean Drouin, représentant des parents
Mme Isabelle Girard, directrice
Mme Judith Paquette, représentante du personnel de service de garde
M. Christian Valery Tayo Tene, représentant des parents
Mme Nathalie Malenfant, représentante du personnel professionnel

Sont absents :

Mme Kristel Boulianne-Guillemette, représentante des parents
Mme Mélissa Larivière, représentante des parents
M. Claude Martin, représentant de la communauté

Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum – 61 LIP)

M. Jean Drouin souhaite la bienvenue aux membres. Après constatation du quorum, il déclare la séance ouverte à 19 h.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-22-23/22 Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour avant la séance.

Il est proposé par Mme Francine Camirand d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 22 novembre 2022

CE-22-23/23 Mme Mélanie Beaumont propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



3. Suivis au procès-verbal du 22 novembre 2022

7. La formation de Caroline Quarré aura lieu en février.

10.2 469 bûches ont été vendues. Cela a rapporté un montant de 2 345 \$. Cela sera utilisé pour l'aménagement de classes extérieures.

Droit de parole au public

Il n'y a aucun public lors de cette rencontre.

4. Approbation de la grille des matières 2023-2024 (art. 84)

Mme Girard explique les grandes lignes de la grille matière. Il y a une feuille à l'appui. Elle nomme les ajouts au préscolaire et parle du fait que la classe multiniveau aura la même répartition que les 6^e car c'est la grille du niveau le plus élevé qui s'applique.

Un membre se questionne sur l'art dramatique. Mme Girard explique pourquoi il n'y a pas d'art dramatique.

Un autre membre demande une précision concernant le fait que c'est la répartition du niveau le plus élevé qui s'applique à la classe multiniveau.

CE-22-23/24 Il est proposé par Mme Judith Paquette d'approuver la grille des matières 2023-2024 telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Formation pour les conseils d'établissement – Échanges

Nous avons reçu le « Saviez-vous ». Cela explique le vocabulaire et les rôles concernant le conseil d'établissement. On nous rappelle le devoir de consultation auprès des élèves une fois par année.

6. Correspondance de la présidence

M. Drouin a reçu la politique d'admission. Cela est disponible sur le site du Centre de services dans l'onglet « Parents et élèves » section « Admission/inscription ». Il est mentionné qu'une coquille se trouve dans le document. On peut lire « Commission Scolaire » au lieu de « Centre de services scolaire ».

7. Informations de la direction

7.1. Aide à la classe

Mme Girard explique comment nous avons structuré l'aide à la classe. Elle parle aussi du fait que, dernièrement, nous avons rempli un sondage. Cela s'explique par le fait que nous faisons partie d'un projet pilote.

Une enseignante, membre du conseil d'établissement confie aimer ce projet. Elle en prendrait une à temps plein dans sa classe. Cela l'aide à travailler avec les élèves en difficulté.

Mme Paquette exprime qu'elle voit les progrès des élèves.



7.2. Demande de places au MEQ

Le Centre de services scolaire a fait une demande de places au Ministère pour Boischatel. Il y a beaucoup de terrains disponibles pour la construction. On n'en sait pas plus.

8. Mot du représentant au comité de parents

Mme Mélissa Bergeron résume les points abordés lors de la rencontre du 23 novembre dernier :

- Mesure d'aide aux parents... Il y a des moyens sur le site *Aider son enfant.com*. Chaque école décide de ce qu'elle veut mettre en place avec le conseil d'établissement.
- Le budget du comité de parents est l'objet de discussion.
- Pour les écoles Freinet, la dérogation a été acceptée. Il n'y aura toujours pas de bassins de clientèle puisque ce sont des écoles dédiées. C'est une dérogation demandée aux 5 ans.
- Il y a eu un vote pour les modalités des rencontres. Ce sera hybride.
- Bon taux de participation au sondage du PEVR de la part des parents. Les résultats sont présentés.
- Il y a une formation offerte à Lévis par le comité de parents.
- Il y aura un webinaire pour les élèves EHDAA. Il y aura possiblement 20 places disponibles. Il y aura une place par conseil d'établissement et beaucoup de sujets intéressants.
- Les gens sont fâchés car il n'y aura plus d'écriture en lettres attachées.

La prochaine rencontre sera le 18 janvier.

9. Varia

Il y a une demande par les élèves de la classe de M. Simon.

Ils demandent un dîner pizza. Monsieur Simon fournira une partie du coût. Pour le reste du montant, ils voudraient vendre des objets artisanaux.

Il est proposé par Mme Nathalie Malenfant d'adopter la demande telle que proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Levée de la séance

CE-22-23/25 Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Mme Francine Camirand propose la levée de la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Drouin
Président

Isabelle Girard
Directrice

Marie-Christine Bergeron
Directrice adjointe

Secrétaire : Marie-Christine Bergeron